

Bulletin d'histoire politique

L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec : l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963

Patrick-Michel Noël and Martin Pâquet



Volume 20, Number 1, Fall 2011

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055966ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055966ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Noël, P.-M. & Pâquet, M. (2011). L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec : l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 98–112. <https://doi.org/10.7202/1055966ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec: l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963¹.

PATRICK-MICHEL NOËL ET MARTIN PÂQUET
Département d'histoire
Université Laval

Bien des gens me sourient
En pensant à Paris.
Moi j'ouvre un large bec
Pour sourire au Québec.

CHARLES TRENET,
Dans les rues de Québec

L'historiographie est un important lieu où se sont inscrites les relations entre la France et le Québec. L'histoire de l'historiographie québécoise a peu examiné de manière systématique ces échanges historiographiques qui ont joué un rôle pourtant non négligeable dans la disciplinarisation de l'étude du passé au Québec. Certes, Alfred Dubuc s'est penché dans un important article sur «l'influence de l'école des Annales au Québec». À ses yeux, cette influence marquante se serait cependant surtout manifestée à partir des années 1960, où il constate une «étroite collaboration entre un groupe important d'historiens du Québec et ceux de l'École des Annales»². Quant à lui, Ronald Rudin s'arrête sur «l'empreinte française sur Laval» pour affirmer que la «francophilie» de ses historiens contraste avec la «francophobie» des historiens de Montréal³. Il montre curieusement cette francophobie en insistant sur leur désir d'une place réduite de la France dans les cours d'histoire. Ce faisant, il fait l'impasse sur une certaine réceptivité des historiens montréalais par rapport aux réflexions méthodologiques ou théoriques des historiens français, réflexions qu'ils sont loin d'avoir ignorées.

La présente étude souhaite élargir la problématique à la période s'étendant du tournant du xx^e siècle jusqu'au début des années 1960 pour

se pencher sur les conditions exogènes de la disciplinarisation de l'histoire au Québec. Loin de prétendre faire le tour de cette question, nous cherchons à proposer modestement des pistes de recherche qu'il restera encore largement à substantialiser, à savoir que la disciplinarisation de l'histoire au Québec ne peut être comprise sans tenir compte de la relation que ses praticiens entretenaient avec la France. Cette relation a permis notamment à l'historiographie québécoise l'élargissement de ses perspectives méthodologiques et le renouvellement de son ethos. Ces éléments se structurent autour de deux périodes dont le clivage se produit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, soit en 1947 avec la création des Instituts d'histoire de Montréal et de Laval, ainsi que de celle de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Bien qu'on ait nuancé l'importance de ce moment dans l'histoire de l'histoire au Québec⁴, il demeure son tournant essentiel.

Aux marges de l'aire: les historiens du Québec et leurs relations avec la France avant 1947

Il est difficile de prétendre que l'historiographie au Canada français, et plus particulièrement au Québec, se soit conçue en l'absence de liens avec la France. Bien qu'ils se retrouvent en marge, les historiens du XIX^e siècle appartiennent à l'aire d'influence culturelle où se développe l'historiographie française de cette époque, une aire qui se structure progressivement en champ dans les dernières décennies du siècle. Par exemple, François-Xavier Garneau, grand lecteur d'Augustin Thierry, se rend en Angleterre et en France en 1831 et 1833, et fréquente les leçons du collège de France. En 1859, son *Histoire du Canada* fait même les éloges de l'historien français Henri Martin dans son *Histoire de France depuis les temps les plus reculés*: F.-X. Garneau et H. Martin échangent par la suite jusqu'à la mort du premier⁵.

Si les liens historiographiques semblent distendus après 1789, ils se resserrent après le passage de *La Capricieuse* en 1856⁶. Ayant la langue française en partage, l'historiographie canadienne-française entretient un dialogue, souvent à sens unique, avec celle de la France dans la seconde partie du XIX^e siècle. Certes, l'ample réseau de correspondance d'un Benjamin Sulte⁷ comprend des français tels que l'universitaire Henri Lorin, le bibliothécaire Émile Garnault et l'auteur Gabriel Gravier: ces derniers s'intéressent néanmoins à l'histoire de la Nouvelle-France en rapport avec celle de leur pays. Il en va de même au début du XX^e siècle. La renommée *Revue de synthèse historique* consacre ainsi en 1908 un article à l'historiographie des colonies françaises de l'Ancien Régime, où le moderniste Prosper Cultru salue «l'histoire économique et sociale» du «*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, de l'abbé [Cyprien] Tanguay, [de] *l'Histoire des Canadiens Français*, de [Benjamin] Sulte» et des

« publications de l'abbé [Henri-Raymond] Casgrain », tout en relevant les travaux de Thomas Chapais, Narcisse-Eutrope Dionne, Edmé-Rameau de Saint-Père et Émile Salone⁸. Au regard des historiens de langue française en Amérique du Nord, la France demeure une source d'influences. Celles de Frédéric LePlay sont bien connues, que ce soit pour le sociologue Léon Gérin⁹ ou pour l'historien Edmé-Rameau de Saint-Père, dans *La France aux colonies*¹⁰. *La Cité antique* de Numa Fustel de Coulanges connaît également un succès d'estime outre-Atlantique : Lionel Groulx au temps de la revue *L'Action française* tout comme Thomas Chapais avec son *Cours d'histoire du Canada* reprennent volontiers l'éthique de l'impartialité prônée par l'historien français.

Au tournant du xx^e siècle, cette influence ne se limite pas aux idées et aux systèmes. Elle s'étend, grâce aux réseaux intellectuels¹¹, aux stratégies de production et de diffusion de l'histoire. La création du *Bulletin de recherches historiques* en 1895 marque un moment décisif dans l'historiographie québécoise, car cette publication constitue un important médium de diffusion et d'évaluation de la production historique. Son fondateur, Pierre-Georges Roy considère la France comme la référence en fonction de laquelle l'historiographie canadienne-française devrait se renouveler : « Dans un pays comme le nôtre où les sociétés savantes sont rares et où il est presque impossible d'avoir accès aux trois ou quatre grandes bibliothèques publiques que nous possédons, [...] les chercheurs ou les gens d'étude se trouvent pour ainsi dire comme isolés ». Aussi, selon l'historien lévisien, « c'est pour essayer d'atteindre le but que se proposent l'Intermédiaire des chercheurs et curieux de France et les *Notes and Queries* d'Angleterre que nous commençons aujourd'hui la publication du *Bulletin des recherches historiques* »¹². À l'aune de cette mission originelle, le *Bulletin* poursuit son œuvre de diffusion des recherches historiques de manière indépendante puis, à la suite de son intégration aux Archives provinciales du Québec à partir de 1923, jusqu'à sa disparition en 1968. Le travail de production et de diffusion de Pierre-Georges Roy est d'ailleurs reconnu en France, puisqu'il reçoit la Légion d'honneur à titre de Grand Officier en 1927.

Dans la première partie du xx^e siècle, les stratégies de production et de diffusion de l'histoire qui relèvent des réseaux intellectuels franco-québécois sont de trois ordres. Le premier ordre renvoie à la formation en France d'une relève historienne. Depuis 1922, des bourses d'Europe accordées par le Secrétariat provincial sont destinées à des étudiants et des professeurs désirant parfaire leur formation au contact des spécialistes français. Entre 1922 et 1932, au moins douze boursiers partent pour Paris pour des stages relatifs à l'histoire et aux études du passé, dont l'antiquiste Maurice Lebel, l'historien de l'art Gérard Morisset ou le généalogiste Édouard Jetté¹³. Certains boursiers, comme l'historien Jean Bruchési, qui

suit également les cours en Sorbonne de Pierre Renouvin et de Charles Seignobos¹⁴, et l'archiviste Raymond Parent, se frottent à l'enseignement de la célèbre École nationale des Chartes, sise à Paris. Ils acquièrent ainsi des savoir-faire de pointe dans les domaines des sciences auxiliaires de l'histoire, dont la paléographie, la philologie, la bibliothéconomie, la diplomatique, l'histoire institutionnelle et du droit ainsi que l'archéologie du Moyen Âge¹⁵.

Le deuxième ordre est relatif à l'implantation d'institutions savantes où transite le savoir historien. Avant la création des Instituts d'histoire de Montréal et de Laval en 1947, ces institutions possèdent des ressources limitées, à l'exemple des Chaires d'histoire du Canada détenues par Thomas Chapais à Laval dès 1907 et par Lionel Groulx à Montréal depuis 1915. Ces ressources s'accroissent dans les années 1920, notamment avec la création de l'Institut scientifique franco-canadien en 1926. Aux fins de « resserrer les liens intellectuels entre la France et le Canada »¹⁶, l'Institut reçoit des subventions modestes de la part des gouvernements français et québécois, ainsi que des universités participantes. L'historien Henri-Irénée Marrou, ce dernier à partir de Paris, et le médiéviste Étienne Gilson participent aux programmes d'échanges mis sur pied par l'Institut scientifique. Par ses passages fréquents en Amérique du Nord dès 1926, É. Gilson, d'ailleurs, est aux premières loges de la fondation des Instituts d'études médiévales de Toronto en 1929, d'Ottawa en 1931, où le père Marie-Dominique Chenu, formé en France, y enseigne la paléographie latine et la méthodologie historique, et à Montréal en 1942 sous le magistère du père Ceslas Forest.

Le troisième ordre relève plutôt de la reconnaissance individuelle, que cette reconnaissance renvoie à l'estime interpersonnelle¹⁷ ou aux stratégies d'institution, au sens bourdieusien. Parmi les historiens d'avant-guerre qui bénéficient de ce capital de reconnaissance, trois s'en démarquent : Thomas Chapais, Gustave Lanctôt et Lionel Groulx. Comme en témoigne ses *Discours et conférences* (1935), l'œuvre de Thomas Chapais s'alimente abondamment de la pensée historique française, notamment de Numa Fustel de Coulanges duquel il retient l'importance d'une démarche scientifique pour connaître le passé. « L'élément scientifique » de l'histoire, selon lui, réside avant tout dans la « critique », à savoir « l'examen des documents », « l'art de vérifier les preuves » et « le contrôle de témoignages »¹⁸. Son *Marquis de Montcalm (1712-1759)* reçoit le prestigieux prix Thiers de l'Académie française en 1911. Le même ouvrage, ainsi que le premier tome de son *Cours d'histoire du Canada* font l'objet des éloges sentis de René de Kerallain dans les pages de la *Revue historique*, où il loue « la meilleure biographie de Montcalm que nous possédions, claire, abondante, agréable à lire et, chose difficile pour un Canadien, sincèrement impartiale »¹⁹. Ici, en plus des honneurs, la reconnaissance de l'impartialité, vertu cardinale de l'École méthodique française, a valeur de consécration pour l'historien

de Saint-Denis-de-La-Bouteillerie: il fait pleinement partie du champ historien hexagonal.

La reconnaissance n'est pas le legs d'une carrière, elle s'inscrit d'emblée par la formation et la sanction universitaires. Ainsi, Gustave Lanctôt est un cas par lequel peut s'apprécier l'influence française sur le développement disciplinaire de l'étude du passé au Québec. Il est l'un des quatre Canadiens français, avec Séraphin Marion, Antoine Roy et Paul-Émile Renaud, à obtenir un doctorat en histoire d'une université française durant l'entre-deux-guerres, un fait historiographique significatif mais peu connu selon Serge Gagnon²⁰. Soutenue à la Sorbonne en 1919, la thèse de G. Lanctôt est publiée en 1930 sous le titre de *L'Administration de la Nouvelle-France*. Cette formation française lui permet d'être, selon R. Rudin, l'historien canadien-français le mieux formé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale²¹.

Gustave Lanctôt participe activement à la disciplinarisation de l'histoire au Canada français. D'abord, il s'active dans l'organisation de la recherche historique en occupant diverses fonctions au sein des Archives publiques du Canada. Ensuite, il exerce sa pratique du métier qui repose sur la mise en application des préceptes de la méthode critique intériorisés lors de ses études en France, puis qu'il extériorise dans ses nombreux écrits réflexifs. Il fait montre dans ceux-ci d'une sensibilité à la question *des faussaires et des faussetés* en histoire et de sa connaissance accrue de l'historiographie canadienne qu'il conçoit comme « un métier dont le niveau s'est lentement, mais constamment relevé »²². Enfin, G. Lanctôt participe à la disciplinarisation de l'histoire en occupant des postes clés dans l'espace de sociabilité savante de l'époque, notamment président de la Société historique du Canada en 1940 et de la Société Royale du Canada de 1948 à 1949. C'est d'ailleurs dans les *Mémoires* de cette société qu'il se fait programmeur de l'historiographie canadienne-française. Il déplore, d'une part, qu'elle fait « figure de retardataire » par rapport à l'historiographie française qui déplace « l'accent historique » du politico-diplomatique et religieux à « l'économique des peuples » pour produire des « études sociologiques »²³. D'autre part, il propose un « décalogue de l'historien » pour expliciter les « qualités morales » exigées par le métier d'historien²⁴. Il s'appuie sur N. Fustel de Coulanges pour en formuler les deux plus importantes, soit l'objectivité et l'impartialité. « Le meilleur historien, souligne-t-il en citant l'auteur de *La Cité antique*, est celui qui aura fait le plus abstraction de soi-même ». G. Lanctôt énonce « le conseil de Fustel de Coulanges à l'historien », à savoir lui demander « ce charme d'impartialité parfaite, qui est la chasteté de l'histoire »²⁵. Il ne siège cependant pas sur le conseil de la principale institution historique canadienne-française, soit l'Institut d'histoire de l'Amérique française, en raison d'un différend idéologique avec son fondateur Lionel Groulx.

Lionel Groulx est sans doute la figure intellectuelle sur laquelle on a le plus écrit au Québec. Sa pensée complexe fut scrutée et continue d'être scrutée par maints exégètes qui bénéficient de ses mémoires et de l'édition récente de sa correspondance²⁶. Nous nous limiterons ici au «Groulx historiographe», pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Wallot. Dans le numéro de la *RHAF* consacré au 100e anniversaire de la naissance de L. Groulx, J.-P. Wallot montre comment la pensée historique du chanoine est enracinée dans la tradition française. Les N. Fustel de Coulanges, C.-V. Langlois et C. Seignobos, L. Febvre, M. Bloch et H.-I. Marrou peuplent les «sous-bassements»²⁷ de ses textes. Rien de surprenant dira-t-on, puisque dès 1909 le chanoine fréquente les salles de cours de la Sorbonne et de l'Institut catholique de Paris. Francophile malgré l'anticléricanisme jacobin, L. Groulx retourne en France en 1931 comme délégué de l'Université de Montréal et de l'Institut scientifique franco-canadien. À ce titre, il prodigue son enseignement en histoire du Canada à la Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris et dans quelques universités de province. Les conférences de Lionel Groulx connaissent aussi une diffusion en Europe puisqu'elles y sont publiées grâce à une aide financière conjointe du ministère des Affaires étrangères de France et de la Province de Québec.

Ronald Rudin souligne également que Lionel Groulx est au fait de l'historiographie française afin de le réhabiliter dans le processus de disciplinarisation de l'histoire. En se référant aux historiens français, la pratique groulxienne, comme celle de tout historien, établit un équilibre entre les canons de la discipline de son temps, largement dictés par les historiens français, et les exigences de la société à laquelle il appartient²⁸. Cette tension est également thématisée par Gérard Bouchard. Ce dernier soutient qu'elle révélerait l'«ambivalence» de la pensée du chanoine. L'«étrange hétérogénéité» de sa pensée historiographique résulterait du fait que le chanoine mobiliserait l'histoire comme une arme de lutte nationale tout en se réclamant des canons les plus autorisés de la science historique. Sa main scientifique, contrairement à sa main pragmatique, serait «profondément française»²⁹.

En effet, Lionel Groulx estime dans sa «conception de l'histoire», texte écrit au soir de sa vie, que ses travaux se situent «très nettement» entre l'école positiviste de C.-V. Langlois et C. Seignobos et «trois remarquables théoriciens de l'Histoire», à savoir M. Bloch, L. Febvre et H.-I. Marrou³⁰. S'il retient les principes de la méthode critique établis par les auteurs de *L'Introduction aux études historiques*, il se réclame davantage, à l'instar des seconds, de l'histoire comme science des hommes. L'historien, juge alors le chanoine, «se souviendra [...] que, s'il ne peut se passer de l'érudition, il lui faut la dépasser. Les faits bruts, simplement juxtaposés, ne sont pas de l'histoire». L. Groulx se fait d'ailleurs le programmeur d'une histoire que l'on peut dire totale. Pour lui, l'histoire doit étudier «l'Homme en ses

comportements multiples, en sa géographie, en son environnement politique, économique, social, culturel, moral, religieux»³¹. Sur la nature de l'histoire, il s'en remet pour l'essentiel à H.-I. Marrou et à son *De la connaissance historique* (1954). L. Groulx souligne en effet «avec Marrou» qu'«en histoire, rien d'accessible qu'une objectivité très relative [...] ni possession ni résurrection du passé; simple approximation et simple reconstitution et encore partielle»³². L'objectivité historique ne peut être que relative, car l'objet historique ne peut être connu sans une subjectivité historienne. À cet égard, L. Groulx renvoie directement à H.-I. Marrou: «il n'existe pas une réalité historique toute faite avant la science, qu'il conviendrait simplement de reproduire avec fidélité: l'histoire est le résultat de l'effort, en un sens créateur, par lequel l'historien, le sujet connaissant, établit ce rapport entre le passé qu'il évoque et le présent qui est le sien»³³.

H.-I. Marrou demeure une référence sur la «question de forme». Le chanoine maintient que «nulle technique, si exigeante soit-elle, ne prescrit à l'historien de mal écrire». Selon L. Groulx reprenant toujours l'historien français: «[c]'est souvent en cherchant à s'exprimer que la connaissance fera encore un pas en avant [...] pour remplir vraiment sa fonction, il est nécessaire que l'historien soit aussi un grand écrivain»³⁴.

Passeur mais aussi entrepreneur culturel, le chanoine donne une impulsion décisive à la disciplinarisation de l'histoire en fondant en 1947 l'Institut d'histoire de l'Amérique française et la revue éponyme pour «rétablir la vraie notion de l'histoire et en faire connaître les lois et l'austère discipline»³⁵. La même année voit aussi les naissances de l'Institut d'histoire de Montréal avec à sa tête Lionel Groulx, et de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, ce dernier étant fondé sous la magistère de l'abbé Arthur Maheux, l'antiquisant Maurice Lebel et l'ethnologue Luc Lacoursière³⁶.

Renouveau épistémologique et méthodologique: les échanges historiographiques de 1947 à 1963

L'après-guerre voit non seulement la relance des stratégies historiennes de production et de diffusion, mais aussi le renouvellement des références à l'historiographie française. Au cœur de ces phénomènes, la création des Instituts d'histoire contribue fortement à la prégnance de l'influence. En effet, l'institutionnalisation universitaire pousse les historiens à se donner une image de savant pour se démarquer des «amateurs», comme en témoigne leur littérature réflexive. Celle-ci se réfère abondamment aux historiens français. Elle publie des extraits et rend compte de leurs ouvrages théoriques³⁷ comme l'*Apologie* de Marc Bloch. Les textes épistémologiques ou méthodologiques des historiens québécois ont souvent comme matrice principale le «canon» français³⁸.

Deux exemples suffisent pour en témoigner. En 1953, Guy Frégault traite du rôle de l'érudition dans la méthode historique. Pour se démarquer de l'érudition « futile » de ceux qu'il nomme les « antiquaires » qui « aiment le passé pour le passé », G. Frégault souligne que le « regretté Marc Bloch avait cent fois raison de ne pas admettre que l'histoire soit la science du passé, pas même la science de l'homme dans le passé ». Pour assener le coup, l'historien montréalais cite un passage célèbre de l'*Apolo-gie* : « l'histoire est la science de l'homme dans le temps »³⁹. Ce faisant, G. Frégault reprend les mots d'ordre du paradigme annaliste. Il soutient que :

L'histoire digne de ce nom s'écrit en relation avec le présent [...] Bien sûr, le passé reste ce qu'il était, les historiens ne l'inventent pas pour répondre aux désirs de la société. Mais celle-ci, en face de situations nouvelles et de problèmes inédits, pose à ses historiens des questions différentes. Cependant que l'antiquaire grimpe dans l'arbre généalogique et s'y amuse énormément, l'historien cherche, dans les temps, des réponses aux questions de « son » temps [...] L'antiquaire pratique un sport sénile. L'historien pratique une science sociale⁴⁰.

Le second exemple est celui de Claude Galarneau. Dans la « Jeunesse de Clio », ce dernier présente en 1955 ses « quelques réflexions sur l'histoire » pour répondre à ce qu'il appelle le « désir de Marc Bloch » qu'il cite : « [j]'aimerais que, parmi les historiens de profession, les jeunes en particulier, s'habituaissent à réfléchir sur notre métier »⁴¹. C. Galarneau signale que l'objet de l'histoire n'est pas le passé, mais l'homme ou plutôt, s'inspirant de Bloch, « les hommes en tant que groupes organisés, en tant que sociétés »⁴². Il reprend plusieurs autres leitmotifs de la pensée historiographique des Annales. D'abord, celui de la dialectique entre le passé et le présent en soutenant qu'« il faut organiser notre connaissance de l'histoire en fonction [...] de la vie actuelle »⁴³. Pour ce faire, l'historien doit privilégier ce que C. Galarneau nomme une « histoire problématique », c'est-à-dire qui part « de problèmes à élucider » et pose des hypothèses avant de procéder. Ensuite, l'historien lavallois se fait le promoteur de la conception élargie de la source en paraphrasant un passage bien connu des *Combats pour l'histoire* de Febvre :

Avec quels documents doit-on écrire l'histoire ? Avec les documents d'archives, et pas seulement la correspondance des séries coloniales ou diplomatiques, mais encore avec ces archives d'une richesse inouïe que sont les minutes de notaires et les archives judiciaires en général. Avec les documents imprimés de toute nature. Est-ce tout ? S'il en était ainsi, la vie se confondrait avec l'écriture, ce qui n'est pas le cas. L'histoire doit s'appuyer sur n'importe quel témoignage, qu'il soit d'ordre géologique, botanique, statistique, démographique, folklorique, iconographique, bref sur toute trace laissée par les hommes, les collectivités.

Cet élargissement de la notion de source est impensable sans l'interdisciplinarité, troisième leitmotiv annaliste dont se réclame C. Galarneau. Il soutient que la recherche en histoire « exige au premier chef une forte culture générale dans les sciences humaines » et une « alliance des méthodes » qui révèlent « l'unité profonde du travail scientifique »⁴⁴.

L'influence française connaît ses limites. Si un Guy Frégault montre une certaine francophilie en professant son estime pour Marc Bloch et Henri-Irénée Marrou⁴⁵, un autre représentant notoire de l'école historique de Montréal, Michel Brunet, tance vertement en 1953 le « colonialisme intellectuel » que la France exercerait au Canada français⁴⁶. L'année suivante, il se fait plus explicite au sujet des influences historiographiques :

Si les historiens, les sociologues, les économistes, les journalistes et les hommes politiques du Canada français s'étaient imposé la lecture régulière et attentive de cette revue [*The Canadian Journal of Economics and Political Science*], ils auraient peut-être mieux compris l'évolution contemporaine du Canada anglais. Ils [préfèrent plutôt] s'abonner à la *Revue des Deux Mondes* et à d'autres publications outre-Atlantique. Celles-ci ont leur mérite, mais elles n'apprendront jamais à un Canadien français ce qu'il doit savoir sur son pays. [...] Cette situation plutôt ridicule a suffisamment duré. Il n'est nullement question de nier ou de rejeter le magistère intellectuel de la France. Il s'agit tout simplement de devenir adulte et de reconnaître qu'il existe des domaines où la France n'a rien à nous apprendre. Il est urgent de nous en rendre compte, particulièrement dans le domaine des sciences politiques et économiques⁴⁷.

Cette volée de bois vert de Michel Brunet lui vaut une réplique sentie de Fernand Grenier. Fréquentant les historiens de l'École des Annales, le professeur d'histoire et de géographie à l'Université Laval rétorque que les « Braudel, Labrousse, Morazé, Chaunu [...] ne souffrent aucunement de narcissisme intellectuel » et « n'ont aucunement l'intention de me coloniser ». Relevant l'importance de leur enseignement et de leur recherche sur le plan méthodologique, F. Grenier remarque que « les *bons* [souligné par F. Grenier] historiens français [...] n'en sont plus à l'histoire-récit » puisqu'« ils se posent un certain nombre de problèmes ». Partant, les historiens québécois devraient non pas « venir chercher des solutions mais des méthodes et des horizons » auprès de ces derniers⁴⁸. Peine perdue pour la cause de l'historien lavallois : M. Brunet clôt le débat en affirmant que « les Canadiens français auront une pensée originale le jour où ils s'habitueront à étudier leurs problèmes par eux-mêmes »⁴⁹.

En plus de s'apprécier dans le discours réflexif des historiens, la relative influence française sur l'historiographie québécoise se constate également sur le plan de la pratique historique. Les séjours universitaires des historiens de part et d'autre de l'Atlantique en constituent une pièce au dossier. Marqué par la reprise des relations culturelles entre le Québec et la France, le moment de l'après-guerre voit, dans le cadre du programme québécois des bourses d'Europe, les universités françaises accueillir quel-

ques professeurs et plusieurs étudiants québécois qui viennent y « prendre l'air »⁵¹. Parmi les récipiendaires de ce programme de bourse, mentionnons les Guy Frégault, Marcel Trudel, Claude Galarneau, Jean Hamelin, Alfred Dubuc, Albert Faucher et Gordon Rothney⁵¹. Poursuivant son action entreprise entre autres par son Comité France-Amérique⁵², l'Alliance française joue depuis 1902 un rôle important dans ce réseau d'échanges. Invité par cet organisme comme plusieurs autres, Jean Bruchési, alors professeur à l'Université de Montréal, donne en 1948 un cycle de conférences publiques à la Sorbonne sur le Canada d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'un cours sur le Canada contemporain à l'Institut d'Études politiques.

Dans l'établissement de réseaux intellectuels, des individus remplissent toujours la fonction de passeurs. C'est le cas d'Henri-Irénée Marrou qui, notamment, parraine en 1952 un numéro thématique de la revue *Esprit* sur le Canada français. Si les historiens québécois n'y participent nommément, leur enseignement trouve là une tribune en France, à l'instar de l'article de Jean-Marc Léger qui reprend volontiers les thèses de l'école historique de Montréal⁵³. Cependant, la présence de professeurs français au Québec même milite plus activement pour l'accroissement des échanges à la fois historiographiques et de formation historique. Parmi eux, André Latreille de l'Université de Lyon séjourne à plusieurs reprises à l'Université Laval à partir de 1947. «Élevé dans l'Université du vieux Charles Seignobos» comme le souligne Pierre Savard⁵⁴, A. Latreille joue un rôle crucial d'intermédiaire en traitant dans ses enseignements lavallois des développements de l'historiographie de la France moderne et contemporaine, et en couvrant les œuvres historiennes canadiennes-françaises dans ses comptes rendus au journal *Le Monde*. Ainsi, dans la foulée d'André Latreille, l'Institut d'histoire et de géographie de Laval, qui est sans doute sur ce plan plus francophile que Montréal, engage entre 1947 et 1965 quatre professeurs d'histoire qui avaient tous parfait leur formation en France: Claude Galarneau, Fernand Ouellet, Jean Hamelin et Pierre Savard. Ce séjour leur permet d'acquérir des connaissances de pointe et une reconnaissance institutionnelle, s'exprimant entre autres par l'octroi du doctorat et, du même coup, de former, à leur retour, de futurs historiens, assurant la reproduction de la discipline. Ils dirigent en effet une quantité impressionnante de maîtrises et doctorats et leurs travaux, notamment le très labroussien *Économie et société en Nouvelle-France* de Jean Hamelin paru en 1960, marquent durablement l'historiographie québécoise à partir des années 1960. Passeurs des outils et techniques de l'historiographie française, ces historiens sont de véritables entrepreneurs de la discipline historique au Québec.

Pour sa part, la venue d'historiens français dans les universités québécoises est un important vecteur de l'innovation historiographique. Sur le plan de l'enseignement, des professeurs-invités comme André Latreille,

mais aussi Roland Mousnier, Georges Duby et Robert Mandrou transmettent aux étudiants québécois les outils de l'historiographie française. Sur le plan de la recherche, le « colloque d'histoire franco-canadien », organisé par Claude Galarneau à l'Université Laval en 1963, révèle « l'existence d'une jeune école d'historiens canadiens-français, tous formés au contact de l'historiographie française contemporaine »⁵⁵. Ce contact se manifeste d'une part, dans la programmation du colloque qui se divise en deux grandes thématiques qui structureront l'historiographie québécoise : l'histoire économique où interviennent Ernest Labrousse et Claude Fohlen ainsi que l'histoire des mentalités où participent Robert Mandrou et Alphonse Dupront⁵⁶. On compare et confronte les travaux, méthodes et outils d'analyse de part et d'autre de l'Atlantique et, pour reprendre l'expression d'Alfred Dubuc, « tous parlaient le même langage »⁵⁷. D'autre part, le colloque promet le dialogue entre l'économie, l'anthropologie, la sociologie, l'ethnographie et l'histoire. Ce dialogue traduit ainsi une collaboration interdisciplinaire « dont rêvait », selon C. Galarneau, « le grand Lucien Febvre à qui nous sommes tous redevables »⁵⁸. Alors directeur de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, Marcel Trudel voit cet événement comme une « étape » dans la pratique historique au Québec. Premier colloque d'histoire au Canada français orientant « les recherches selon des perspectives de convergence et de collaboration », il serait, estime l'historien, « l'effort décisif dans le dépassement de la période artisanale en histoire »⁵⁹. Un dépassement qui mène à une étude disciplinarisée du passé.

* * *

Esquissant au début du xx^e siècle des considérations méthodologiques sur l'histoire politique, Errol Bouchette témoigne d'une certaine ambivalence critique au sujet de l'apport de l'historiographie française. Parlant de l'un des principaux collaborateurs de la *Revue de synthèse historique* d'Henri Berr, l'économiste note que « le livre de M. [Paul] Mantoux comprend des extraits fort intéressants mais qui ne touchent pas directement aux choses canadiennes, car il ne se place pas au point de vue spécial qui nous occupe »⁶⁰. Cinquante années plus tard, l'attitude est toute autre. L'étudiant Yves Roby « apprécie énormément la présence de professeurs invités français, les Pierre Deffontaines, André Latreille, Alphonse Dupront, Georges Duby, Robert Mandrou » dans les classes de l'Université Laval. Il part ensuite pour Paris où, de 1962 à 1964, il « assiste, tantôt à la Sorbonne, tantôt au Collège de France, aux conférences d'Ernest Labrousse, d'André Darmengaud, de Fernand Braudel et de Marcel Giraud ». À partir de ces assises françaises, il entame enfin sa formation doctorale sous la direction de Mason Wade, au prestigieux département d'histoire de l'*University of*

Rochester où enseignent Stanley Engerman, Douglas North, Robert Fogel, Eugene Genovese et Elizabeth Fox⁶¹. Son expérience d'historien s'enrichit donc avec une solide discipline.

Chacun à leur manière, Errol Bouchette et Yves Roby traduisent la portée de l'influence française sur la disciplinarisation de l'historiographie québécoise jusqu'au colloque de 1963, moment décisif, s'il en est, de la « seconde révolution méthodologique » de la pratique historique : celle de l'histoire sociale⁶³. Succédant à l'histoire critique, ce nouveau paradigme occupe dès lors l'avant-scène de la pratique et de la réflexion historiographiques à compter des années 1960⁶³. Avant comme maintenant, le champ historique québécois demeure nervuré par des influences et secoué par des débats, influences et débats qui ne peuvent isoler la « variable française ».

Notes et références

1. Nous remercions Christian Blais, Gérard Fabre, Robert Gagnon et Jules Racine-Saint-Jacques de leur aide, leurs remarques et leurs suggestions.
2. Alfred Dubuc, « L'influence de l'école des Annales au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française [RHAF]*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 374. Voir aussi, du même auteur, « The Influence of Annales School in Quebec », *Review (Fernand Braudel Institute)*, vol. 1, n°s 3-4, 1978, p. 123-145.
3. Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 167.
4. Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada-français, 1920-1950 », *RHAF*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 163-200.
5. Pierre Savard, « François-Xavier Garneau et l'historien français Henri Martin », dans *Entre France rêvée et France vécue*, Québec, Nota Bene, 2009, p. 155-171.
6. Voir les diverses études recueillies par Yvan Lamonde et Didier Poton dans *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, PUL, 2006.
7. Patrice Groulx, *La Marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Vents d'Ouest, 2008, p. 260 et 262.
8. Prosper Cultru, « Histoire économique : les colonies françaises sous l'Ancien Régime », *Revue de synthèse historique*, vol. 16, n° 4, 1908, p. 199-200.
9. Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique*, Montréal, Boréal, 2003, p. 36-37 et *passim*.
10. Pierre et Lise Trépanier, « L'historien et le choix d'un sujet : étude d'un cas tiré de la correspondance Rameau-LeSage », *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 10, n° 2, 1979, p. 77-34 ; « Rameau de Saint-Père et le métier d'historien », *RHAF*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 331-355 ; « Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique », *Acadiensis*, vol. 9, n° 2, 1980, p. 40-55.
11. Voir Gérard Fabre, « Un arc transatlantique et sa tangente ou comment se dessine un réseau intellectuel franco-québécois ? », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1, 2004, p. 43-78.
12. Pierre-Georges Roy, *Bulletin des recherches historiques [BRH]*, vol. 1, n° 1, 1895, p. 1-2.

13. Compilation partielle tirée des *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, de 1922 à 1932. Sur les boursiers d'Europe en histoire, voir Denis Goulet et Robert Gagnon, « Les boursiers d'Europe : un projet d'étude sur la formation d'une élite au Québec », *Mémoires vives*, n° 28, mai 2009 et l'article dans ce numéro, p. 60.
14. Alain Duchesneau, « Jean Bruchési, historien diplomate » *Cap-aux-diamants*, vol. 5, n° 1, 1989, p. 62.
15. Raymond Parent, « L'École nationale des Chartes », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 3, n° 6, février 1949, p. 504-512.
16. Philippe Prévost, *La France et le Canada d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1994, p. 63. Sur l'Institut scientifique franco-canadien, *ibid.*, p. 107-125.
17. Cette tendance se maintient au delà de cette période, comme le signalent Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000)*, Québec, PUL, 2004, p. 176.
18. Thomas Chapais, « La critique en histoire », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 5, n° 1, 1926, p. 5.
19. *Revue historique*, t. 139, janvier-avril 1922, p. 109. Aussi *Revue historique*, t. 116, mai-août 1914, p. 372-377. René de Kerallain est un habitué de l'historiographie canadienne, puisqu'il collabore dès 1896 aux pages du *Bulletin des recherches historiques*. Voir *BRH*, vol. 2, n° 9, 1896, p. 141 ; *BRH*, vol. 2, n° 11, 1896, p. 153-154.
20. Serge Gagnon, *Quebec and its Historians*, Montréal, Harvest House, 1985, p. 1.
21. Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 55.
22. Gustave Lanctôt, « Les historiens d'hier et l'histoire aujourd'hui », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 20, n° 1, 1941, p. 12.
23. Gustave Lanctôt, « L'Histoire et ses exigences [1945] », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Paroles d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, PUM, 2006, p. 119.
24. *Ibid.*, p. 120.
25. *Ibid.*, p. 120 et 121.
26. Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1970-74 ; Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier (dir.), *Lionel Groulx, Correspondance (1867-1915)*, Montréal, Fides, 1989-2003.
27. Jean-Pierre Wallot, « Groulx historiographe », *RHAF*, vol. 32, n° 3, 1978, p. 410.
28. Ronald Rudin, « Regard sur l'IHAF et la RHAF à l'époque de Groulx », *RHAF*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 201-221.
29. Gérard Bouchard, *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, p. 194 et 195.
30. Lionel Groulx, « Ma conception de l'histoire [1960] », dans Bédard et Goyette, *op. cit.*, p. 133-143.
31. Cité dans Bouchard, *op. cit.*, p. 187.
32. Lionel Groulx, « Ma conception de l'histoire [1960] », dans Bédard et Goyette, *op. cit.*, p. 139.
33. *Ibid.*, 142.
34. *Ibid.*, 141.

35. Lionel Groulx, «Pages liminaires», *RHAF*, vol. 9, n° 4, 1955, p. 4.
36. Michel De Waele et Martin Pâquet, «Introduction», dans *Québec, Champlain, le monde*, Québec, PUL, 2008, p. 18.
37. Par exemple : [s. a], «Louis Halphen, *Introduction à l'histoire*», *RHAF*, vol. 2, n° 3, 1948, p. 389; Conrad Morin, «Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*», *RHAF*, vol. 5, n° 1, 1951, p. 126-130; Benoît Lacroix, «Marrou, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*», *RHAF*, vol. 8, n° 3, 1954, p. 435-441.
38. Entre autres : Thomas Charland, «Les limites de l'histoire», *RHAF*, vol. 1, n° 1, 1947, p. 6-14; «L'heuristique», *RHAF*, vol. 1, n° 3, 1947, p. 323-330; Marcel Trudel, «La conception de l'histoire chez les historiens contemporains, 1923-46», *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 26, n° 1, 1947, p. 35-52; Thomas Charland, «La critique d'authenticité», *RHAF*, vol. 1, no 4, 1948, p. 483-494; «La critique de valeur», *RHAF*, vol. 2, n° 1, 1948, p. 3-12; Marcel Trudel, «L'objectivité en l'histoire», *RHAF*, vol. 5, n° 3, 1951, p. 315-319.
39. Guy Frégault, «Antiquaires et historiens», *Notre temps*, 22 août 1953, p. I.
40. *Ibid.*
41. Claude Galarnéau, «Jeunesse de Clio ou la recherche en histoire», *RHAF*, vol. 9, n° 1, 1955, p. 3.
42. *Ibid.*, p. 6.
43. *Ibid.*, p. 7.
44. *Ibid.*, p. 11.
45. Jean Lamarre relève que Guy Frégault, tout comme Michel Brunet, se réfèrent à Henri-Irénée Marrou. *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 294 et 401. Toutefois, selon Michel Brunet, Maurice Séguin se serait «toujours moqué» de Charles-Victor Langlois et de Charles Seignobos, *ibid.*, p. 410.
46. Michel Brunet, «Rapport de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique pour l'année 1950-1951», *RHAF*, vol. 6, n° 4, 1953, p. 576.
47. Michel Brunet, «*The Canadian Journal of Economics and Political Science*, n° 19 (août 1953)», *RHAF*, vol. 7, n° 2, 1954, p. 300-301.
48. Cité par Lamarre, *op. cit.*, p. 396.
49. *Ibid.*
50. Guy Frégault, «Histoire, traditions et méthodes», *L'Action universitaire*, vol. 14, n° 1, 1947, p. 41.
51. Goulet et Gagnon, *loc. cit.*
52. Björn-Olav Dozo, «Le Comité France-Amérique et l'Alliance française à Montréal», dans Marie-Pier Luneau et Josée Vincent (dir.) *Actes du colloque «Passeurs d'histoire(s)». Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 281-296.
53. Jean-Marc Léger, «Le Canada français à la recherche de son avenir», *Esprit*, n° 89, août-septembre 1952, p. 259-260. Voir aussi Angers et Fabre, *op. cit.*, p. 81-85.
54. Pierre Savard, «Un grand professeur, un maître historien et un ami des Canadiens: André Latreille (1901-1984)», dans *Entre France rêvée..., op. cit.*, p. 199.

55. Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle : colloque de Québec, 10-12 octobre 1963*, Québec, PUL, 1963, p. 15.
56. Sur l'historiographie québécoise subséquente au colloque, Fernand Ouellet, «La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale», *Recherches sociographiques*, vol. 26, n^{os} 1-2, 1985, p. 11-83.
57. Alfred Dubuc, «L'influence de l'école des Annales au Québec», *loc. cit.*, p. 374.
58. Galarneau et Lavoie, *op. cit.*, p. 16.
59. Marcel Trudel, «Préface», dans Galarneau et Lavoie, *op. cit.*, p. 11-12.
60. Errol Bouchette, «Les origines de notre histoire parlementaire», *Revue franco-américaine*, n^o 8, 1911, p. 177.
61. Yves Frenette et Nive Voisine, «Yves Roby, l'homme et l'historien», dans Yves Frenette, Martin Pâquet et Jean Lamarre (dir.), *Les parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby*, Québec, PUL, 2002, p. 4, 7 et 9.
62. Serge Gagnon, *Le Passé composé*, Montréal, VLB éditeur, 1999, p. 17.
63. Voir Gérard Bouchard, «L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes», *RHAF*, vol. 51, n^o 2, 1997, p. 243-269. Sur l'héritage actuel, Martin Petitclerc, «Notre maître le passé? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique», *RHAF*, vol. 63, n^o 1, 2009, p. 83-113.